



La protection des données numériques et la gestion documentaire

Droits d'inscription

Membres et candidats à l'exercice : 55 \$

Étudiants inscrits : 27,50 \$

Étudiants - Mentorat universitaire : 27,50 \$

Membres de 65 ans et plus : 27,50 \$

Membres d'un organisme partenaire de l'OTTIAQ : 55 \$

Non-membres : 99 \$

M'inscrire



Description

Il n'y a pas si longtemps, les traducteurs tapaient un premier jet à double interligne sur une vieille Underwood, corrigeaient au crayon, réarrangeaient les membres de phrase avec des ciseaux et de la colle et confiaient le tout à une secrétaire qui mettait cela au propre, le classait et l'archivait pour la postérité. En une génération, on est passé à la bureautique, qui permet de tout faire soi-même... parfois « tout croche »! Ordinateurs, courriels, logiciels de bureautique, soit ! Mais beaucoup de traducteurs n'ont qu'une vague idée du classement des dossiers et traitent à la légère leurs devoirs en matière de sécurité de l'information et de conservation des documents. On est passé du Tiger Moth au Concorde sans suivre de cours de pilotage!

Mise en ligne : septembre 2011

Objectifs du cours

Cet atelier vous propose une initiation à la gestion des documents électroniques, à la préservation de leur confidentialité et à leur archivage pour le futur. La bureautique permet de sauver des arbres sans tuer de castors, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la pérennité du fruit de notre travail.

Formateur

Jean-Paul Fontaine